COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS DU 11 FEVRIER 2021

Le 11 février 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Lecointre sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents: M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, M. Franck CAVAL, Céline TREMBLIN-TRUBERT

ORDRE DU JOUR

Absents excusés:

Mme Mélanie FERREIRA a donné pouvoir à M. Roger Pierre FERREIRA M. Boris BOISSET a donné pouvoir à M. Jean Marc LEROUX M. Sylvain THIEBAULT

Secrétaire : Mme Adeline GOUACHE

- Déroulement du Conseil municipal à huis clos : 18 voix pour
- 2. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/01/2021

3. Affaires générales

- Participation au coût d'entretien de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Le conseil municipal décide par 16 voix pour et 1 abstention de refacturer mensuellement les 1/5 du montant TTC des frais d'entretien réglés par la commune, aux différents praticiens.
- Convention entre la commune et le refuge de Sassay 41/SPA. Considérant les différentes situations des animaux qui ne sont pas prises en compte (tout animal accidenté ou blessé, groupe de chats errants, limite de capacité d'accueil etc...) et le coût demandé annuel de 1 337.47 €, le conseil municipal décide de ne pas signer cette convention.
- Mise à jour du PCS (Plan communal de Sauvegarde). Suite au changement de municipalité, les coordonnées des personnes devant intervenir ont été mises à jour.

4. Finances

- Admission en non-valeur des créances jugées irrécouvrables de 2013 : Admission en non valeur d'un titre de recettes d'un montant de 279.11 € Primagaz : 18 voix pour
- Point sur les finances : budget communal investissements 2021 : Le conseil municipal décide les prochains investissements à inscrire au prochain budget.

5. <u>Elections – réglementation</u>

Jurés d'assises : liste préparatoire 2022 : tirage au sort de trois noms sur les listes électorales.

6. Ressources humaines

- Agent saisonnier : création emploi juillet/août services techniques. Le conseil municipal décide de recruter un agent saisonnier durant les vacances d'été : 16 voix pour et 2 absentions
 - Contrat de l'agent de comptabilité : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à stagiairiser à compter du 1er avril 2021, l'agent actuellement en comptabilité qui donne entière satisfaction.

7. Travaux

- Point sur les différents travaux : rue des Grivettes, rue de la rue, rue de la Motte, vestiaires au stade municipal
- Demande de subvention au titre de la DETR 2021 (précision du montant): Construction d'un espace multisports pour un montant estimé à 63 983.15 € HT : 18 voix pour

8. Fêtes et cérémonies

• Réflexion sur les fêtes et cérémonies 2021. Le conseil municipal décide de maintenir toutes les fêtes et cérémonies habituelles si les conditions sanitaires le permettent.

9. Coopération intercommunale

• M. Pascal HUGUET, Président de la CCBVL et Maire de Concriers vient se présenter à l'ensemble des membres du conseil municipal et rappelle les différents compétences de la CCBVL.

Suèvres, le 19/02/2021 Le maire : Frédéric DEJENTE